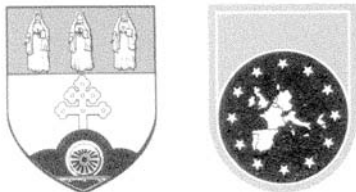


ADMINISTRATION COMMUNALE



L - 9 9 0 5 T R O I S V I E R G E S
(GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG)

Déclaration du 15 octobre
en vertu des articles 6 et 14 de la loi du 9 mai 2008 relative aux chiens

Nom et prénom du détenteur du chien :

Rue et numéro :

Code postal et ville :

Nom du chien :

Race ou type du chien:

Sexe du chien:

Date de naissance du chien :

Robe du chien :

No d'identification du chien:

Possession d'un contrat d'assurance en cours de validité pour les dommages causés aux tiers oui non

Vaccination antirabique en cours de validité oui non

Pour les chiens susceptibles d'être dangereux tels que prévus à l'article 10 de la loi du 9 mai 2008 précitée :

Possession d'un diplôme en cours de validité attestant la réussite à des cours de dressage oui non

Possession d'un certificat vétérinaire indiquant la date de castration (chiens prévus aux points e) à g) de l'article 10(1) de la loi du 9 mai 2008 précitée oui non

Possession d'un certificat attestant le suivi de cours de formation du détenteur du chien oui non

Fait à, le

Signature du détenteur du chien